

Cœur du Var

Plaine des Maures



www.coeurduvar.com

Dossier

Transfert de la collecte
des ordures ménagères

n°24
Oct./Déc.
2010

Maîtriser les coûts de collecte c'est disposer d'un levier pour maîtriser l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Car, notre intercommunalité doit faire face aux augmentations qui proviennent de la taxe générale sur les activités polluantes imposée par l'Etat et des frais de traitement occasionnés par les centres d'enfouissement.

Tous mes collègues maires et élus du conseil communautaire s'accordent sur un point : l'évolution de la TEOM doit rester supportable pour les contribuables de notre territoire. Ainsi, depuis sa création, notre Communauté de Communes sait que la maîtrise des coûts de collecte passe inéluctablement par l'optimisation du service de ramassage des ordures ménagères.

Après une période transitoire de gestion déléguée aux communes, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place la collecte à l'échelle intercommunale.

A compter du 1^{er} janvier 2011, le service de collecte des ordures ménagères dépendra de notre intercommunalité.

Dans ce numéro, nous consacrons de larges pages à ce changement. Nous revenons sur les principes d'optimisation retenus mais également sur les nouveaux services qui accompagnent cette mutation et occasionnent quelques modifications dans vos habitudes.

Très bonne lecture à tous.

Claude Ponzo
Président de la Communauté de Communes
Cœur du Var

LE DOSSIER ■

Transfert de la collecte des ordures ménagères **3**

SERVICE À LA PERSONNE ■

La maison médicale de garde **8**

INFOS COMMUNAUTAIRES ■

NATURA 2000 ■

Le lac Redon, visite naturaliste du site **10**

TOURISME ■

Semaine varoise de la randonnée pédestre **12**

AGENDA ■

Calendrier des manifestations **14**

Cœur du Var Plaine des Maures

Directeur de la publication : Max Bastide

Rédaction : Emmanuel Joncour

Conception et mise en page : Communauté de Communes Cœur du Var
Route de Toulon - Quartier Précoumin - 83340 Le Luc-en-Provence.

Tél : 04.98.10.43.50 - Fax : 04.94.99.56.75

Photographies : Cœur du Var (OL, JF), Emmanuel Joncour.

Site Web : www.coeurduvar.com

Web TV : www.vartvnet.com

Mail : contact@coeurduvar.com

Imprimerie : Riccobono - Le Muy. Imprimé sur papier PEFC.

Dépôt légal à parution. N° ISSN : 1638-9255.

Photo de couverture : Semaine varoise de la randonnée pédestre à Gonfaron.



Des Communes à la Communauté



Si la collecte des ordures ménagères est une compétence de la Communauté de Communes, jusqu'à présent ce sont les communes qui en assurent la collecte effective. A partir du 1^{er} janvier 2011 la collecte des ordures ménagères sera intégralement gérée par Cœur du Var. Ce changement d'échelle, qui impliquera quelques changements d'habitudes, permettra une meilleure rationalisation des moyens et des coûts.

En 2004, deux ans après la création de la Communauté de Communes, les élus de Cœur du Var décident d'exercer la compétence de collecte des ordures ménagères. Des conventions de collecte sont alors passées entre Cœur du Var et chaque commune. Le principe en est le suivant : les communes effectuent les tâches de collecte en régie, c'est à dire par des personnels et du matériel appartenant à chaque commune (à l'exception du Luc dont la collecte des ordures ménagères et des produits recyclables est assurée par un prestataire privé), et la Communauté leur rembourse le coût de la collecte avec un prix forfaitaire par habitant. Ce fonctionnement des services ne

devait être que provisoire. A partir du 1^{er} janvier 2011, la collecte des ordures ménagères ne se fera plus par les agents communaux mais par les agents intercommunaux. Cœur du Var exercera alors pleinement sa compétence en prenant entièrement à sa charge la collecte des ordures ménagères.

Pourquoi un tel transfert ?

Depuis quelques années la gestion des déchets est devenue un problème majeur récurrent de nos sociétés modernes : un problème environnemental mais aussi financier. La collecte et le traitement des ordures ménagères ont un coût et pèsent de plus en plus dans les budgets des collectivités qui en ont

la charge. En passant à l'échelle intercommunale, la collecte des ordures ménagères poursuit les objectifs suivants :

- harmoniser et améliorer le service rendu à l'utilisateur,
- rationaliser les circuits de collecte en limitant le kilométrage des circuits en s'affranchissant notamment des limites communales,
- maîtriser les coûts,
- préserver les ressources naturelles.

Le transfert

A compter du 1^{er} janvier 2011, les déchets ménagers seront ramassés par le personnel de Cœur du Var. Le service collecte comprendra alors 37 personnes

Les changements pour les usagers

Actuellement beaucoup de communes collectent leur village, le matin vers 8h30-9h00. A partir du 1^{er} janvier 2011, le ramassage commencera à 5h du matin afin que tous les cœurs de village puissent être terminés avant 7h30 et faciliter ainsi la circulation et le travail des ramasseurs. Pour cette raison, nous vous demandons de **déposer vos poubelles le soir après 21h**. Dans certaines zones, notamment dans les écarts, le nombre de passages va être réduit. Pour compenser, la capacité et le nombre de conteneurs seront augmentés et certains seront enterrés. Seront collectés uniquement les jours fériés qui tombent les lundi et mercredi.

Le mercredi est dédié à la collecte des emballages (tri sélectif). Attention, ce même jour il n'y aura aucun ramassage des ordures ménagères. Ce dispositif va être généralisé à toutes les communes.

Petite astuce pour garder nos cœurs de villages propres : accrocher les sacs aux volets hors de portée des chiens qui déchirent les poubelles et répandent les débris dans la rue.

Nouveau service encombrants

Cœur du Var crée un service encombrants pour la collecte des gros objets. Ce nouveau service sera mis en place à partir du 1^{er} janvier 2011. Le ramassage des encombrants se fera sur rendez-vous le matin. Vous devrez donc appeler un numéro de téléphone. Les déchets verts et les gravats ne sont pas concernés par ce dispositif ; ils doivent être apportés en déchèterie.

dont une assistante et un responsable. 26 agents seront des personnels communaux, déjà affectés à ces tâches et transférés de ce fait à Cœur du Var. Neuf personnes seront recrutées au 1^{er} décembre 2010, pour compléter les équipes. Concernant le matériel, la Communauté de Communes rachètera les bennes à ordures ménagères communales et remplacera les véhicules les plus anciens. Il est ainsi prévu d'acquérir : 4 bennes, 1 mini benne, 2 petits véhicules étroits pour circuler dans les ruelles des centres-villes et 1 camion plateau pour les encombrants. Ces acquisitions représentent un investissement total de 1,08 million d'euros.

La mise en place

Avec le passage de la collecte des communes à la Communauté, les fréquences de passage des camions de ramassage vont être harmonisées sur l'ensemble du territoire. Ainsi les zones centres bénéficieront d'une collecte 5 fois par semaine avec une collecte supplémentaire le dimanche matin pour le centre ancien du Luc. Pour le reste du territoire, les écarts, sera organisée une collecte 2 fois par semaine. Enfin, pour les emballages (tri sélectif), il est prévu une collecte 1 fois par semaine, le mercredi.

Cette harmonisation sera suivie d'un développement de la conteneurisation avec distribution de conteneurs individuels et la mise en place de conteneurs enterrés. Les zones qui passeront en porte à porte vont être dotées de bacs individuels avec un bac pour les ordures ménagères et un autre pour

le tri sélectif, hormis les cœurs de village où l'urbanisation dense oblige à une collecte en sacs ou en petites poubelles.

Un garage communautaire en projet

Lorsque la collecte sera entièrement prise en charge par Cœur du Var, le 1^{er} janvier prochain, la Communauté de Communes s'appuiera sur les garages communaux existants. Il y aura 9 départs de collectes liés aux 9 garages répartis dans les communes suivantes : Besse s/Issole, Cabasse, Le Cannet des Maures, Carnoules, Flassans s/Issole, Gonfaron, Pignans, Puget-Ville et le Thoronet. Toutefois la solution d'utiliser les garages communaux sera transitoire. L'objectif de Cœur du Var est de créer son propre garage communautaire d'ici 3 à 4 ans. La Communauté utilisera deux exutoires pour se débarrasser de ses déchets : l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du Balançon au Cannet-des-Maures pour les ordures ménagères et le centre de tri du Muy pour les produits recyclés.

Redéfinition des circuits de collecte

Comment diminuer les coûts ? En réduisant sensiblement les kilomètres parcourus par les camions de collecte. De quelle manière ? En affranchissant ces mêmes camions des limites communales. Les circuits seront pensés à l'échelle intercommunale et non plus



communale. D'autre part, l'emplacement de certains conteneurs actuellement éloignés des voies principales vont être déplacés avec la poursuite d'un double objectif : réduire les distances à parcourir par les camions et être facilement accessibles aux usagers. Ces nouveaux points de collecte seront d'une taille plus importante permettant ainsi de réduire le nombre de passage des véhicules de ramassage.

La campagne de communication

Les changements opérés par la prise en charge de la collecte des ordures ménagères par Cœur du Var seront accompagnés en amont d'une importante campagne de communication et de sensibilisation auprès de l'ensemble des résidents des 11 communes de la Communauté. Un premier dépliant sera remis fin novembre aux habitants de Cœur du Var avec un calendrier précis des jours de ramassage dans chaque commune. Début 2011, un second dépliant poursuivra la sensibilisation du grand public à ces changements. Une identité visuelle spécifique à la collecte des ordures ménagères va

être créée. D'ici la fin de l'année de la publicité sera faite dans le journal, dans les radios, à travers le site internet.

Création d'un numéro vert

Enfin, un numéro vert sera bientôt à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur la réorganisation de la collecte des ordures ménagères.



Production des déchets des habitants de Cœur du Var

La production de déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes a été de 25 673 tonnes en 2009, ce qui reste très supérieur à la moyenne nationale. En effet, si en France un habitant produit en moyenne 543 kilos de déchets par an, un habitant de Cœur du Var produit 709 kilos dont 32% sont valorisés et 68% enfouis.

Le tri sélectif

Depuis 7 ans, l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes est desservi par la collecte sélective. Les produits recyclés issus des ordures ménagères sont collectés en 3 flux :

- le papier, les journaux, les magazines (en point d'apport volontaire)
- le verre (en point d'apport volontaire)
- les emballages : flaconnage plastique, boîte de conserve en acier et en aluminium, cartonnette, aérosol, brique alimentaire... (en point d'apport volontaire et porte à porte)

Les prestations de collecte des points d'apport volontaire et de tri des produits recyclables ont été confiées à une société privée.

58 kg par an par habitant

En 2009, un habitant de Cœur du Var a collecté 58 kg (plus précisément 57,61 kg) de déchets triés (contre 56 kg en 2008). 91% de ces déchets sont effectivement recyclés.



Les déchèteries

Le service déchèterie reste inchangé. Trois sites de dépôts sur Cœur du Var, à Flassans s/Issole, au Cagnet des Maures et à Pignans.

Les conditions d'accès :

Avoir un badge. Il s'obtient facilement en transmettant au siège de la Communauté de Communes une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois et les copies des cartes d'identité des personnes qui se rendront sur les déchèteries. A chaque passage, vous devez présenter votre badge "déchèterie" et une pièce d'identité. Les apports sont restreints à 1m³ par passage.

Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes Cœur du Var au 04.98.10.43.50. Informations complémentaires avec fiche pratique à télécharger sur le site internet : www.coeurduvar.com

Le Dossier

Un exemple de collecte avec la commune de Besse s/Issole

Pour avoir une vision plus précise des changements qui vont s'opérer dans vos communes suite au transfert effectif de la collecte des ordures ménagères à Cœur du Var, nous avons pris l'exemple de la commune de Besse s/Issole.

Je suis partisan, explique Yves Fabre, premier adjoint au maire de Besse s/Issole, que tout soit regroupé à la Communauté de Communes. Nous nous sommes mis d'accord et ce changement ne devrait nous apporter que du bien". Avec la réorganisation du service suite à son transfert, le premier changement à intervenir sera celui des jours de collecte. Nous vous présentons ci-dessous le nouveau calendrier des collectes pour la commune de Besse s/Issole. D'ici quelques semaines, un dépliant avec le calendrier pour chaque commune sera distribué sur l'ensemble du territoire.

La collecte actuelle

Actuellement les jours de collecte des ordures ménagères à Besse s/Issole sont les lundi, mardi, mercredi et le vendredi. Le jeudi est réservé en alternance à la collecte des ordures ménagères et au tri sélectif. Enfin le samedi, le ramassage n'a lieu qu'en centre-ville et en deux autres points sensibles. La collecte se déroule le matin à partir de 6h et dure jusqu'à 13h.

La collecte à partir du 1^{er} janvier 2011

Avec la réorganisation du service, la collecte des ordures ménagères aura lieu les lundi et jeudi pour tous les points de la commune. Le centre du village sera collecté du lundi au samedi hors mercredi réservé au tri sélectif (soit 5 fois par semaine).

1500 km à gagner sur Besse, en un an

"A Besse, le périmètre de notre collecte, précise Yves Fabre, est très étendu. Nous faisons des kilomètres pour aller chercher une seule poubelle. A partir du 1^{er} janvier, nous allons



Yves Fabre, premier adjoint au maire de Besse s/Issole aux côtés de Antoine Bregéard, agent bientôt transféré à Cœur du Var.

réorganiser les points de collecte et supprimer 6 d'entre eux trop distants par rapport au nombre de poubelles concernées. Ces points de collecte seront rassemblés avec d'autres plus près du centre du village. Le changement sera minime pour les usagers puisque les points de collecte nouvellement aménagés seront accessibles par la même route. Cœur du Var profitera de l'occasion pour améliorer la desserte des points de collecte ainsi que leur taille". Rien que sur Besse, la rationalisation des points de collecte devrait permettre de gagner 1500 km sur une année entière de collecte : à la clé économie d'essence (surtout quand on sait que les camions consomment tout de même 30 litres au cent, à cause notamment des incessants arrêts et démarrages) et usure moindre du matériel.

Si certains points venaient à déborder, de nouvelles poubelles pourraient être ajoutées. Si l'objectif est de réduire et maîtriser les coûts il ne se fera pas au détriment de l'usager ni de l'hygiène

et de l'environnement. Le personnel de Cœur du Var sera très vigilant sur ces points. D'ailleurs un suivi des collectes et des nouveaux aménagements sera mis en place pour répondre au mieux aux besoins de la population. Et des réajustements seront rapidement effectués si la nécessité s'en faisait sentir.

Toutefois, ne jamais oublier que le tri sélectif reste encore le meilleur moyen de réduire la masse des ordures ménagères et de participer ainsi à préserver notre environnement.

Besse s/Issole sera un des 9 garages dont Cœur du Var se servira pour faire ses collectes. Un camion neuf et un petit véhicule étroit, neuf également mais appartenant à la Communauté de Communes y prendront résidence, remplaçant les anciens véhicules propriété de la mairie. L'ancien camion sera mis à la casse tandis que l'ancien petit porteur restera propriété de la municipalité de Besse.

Rencontres nationales des SCOT

Gabriel Uvernet, maire du Thoronet, vice-président chargé de l'aménagement du territoire et notamment de l'élaboration du SCOT, s'est rendu aux 6^{èmes} rencontres nationales du club des SCOT qui se déroulaient du 16 au 18 juin 2010 à Douai sur le thème "10 ans de SCOT : et maintenant !".

Le tribunal d'instance à Brignoles

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour le maintien du tribunal d'instance à Brignoles et soutient la ville de Brignoles dans son projet de transfert du tribunal dans des locaux dignes de l'institution judiciaire et de notre République.

Contrôle des bacs individuels de tri sélectif

Réduire les erreurs de tri les plus communes et ne pas les reproduire, tels sont les objectifs du contrôle des bacs jaunes individuels lancé par la Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire. Suivant le degré d'erreurs de votre tri, une fiche verte, jaune ou rouge est apposée sur votre bac. Elles contiennent la liste des produits refusés au centre tri. Si votre bac est susceptible de souiller l'ensemble des emballages se trouvant dans le camion, il peut ne pas être collecté.



Des sacs pour mieux trier



Pour recycler, il faut trier ! La Communauté de Communes distribuera progressivement des sacs de précollecte aux foyers se situant à l'extérieur des cœurs de village et n'ayant pas de bacs individuels pour le tri sélectif. Le quartier de l'Eau de Vie et le hameau des Camails au Thoronet seront les premiers bénéficiaires de l'opération et serviront de test.

Natura 2000 : création de 5 MAET

5 Mesures Agroenvironnementales Territorialisées, dites MAET, avec des aides financières à la clé sont opérationnelles.

Pour le Site Natura 2000 Plaine des Maures :

Deux MAET viticulture dont l'objectif est de réduire de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Une MAET viticulture dont l'objectif est de couvrir les sols laissés nus dans l'inter rang sous vignes avec de l'herbe en vue de réduire l'érosion du sol.

Pour le site Natura 2000 Marais de Gavoty, lac Redon, lac de Bonne Cougne :

Une MAET dont l'objectif est d'ajuster la pression de pâturage sur certaines périodes afin d'éviter la dégradation de la flore et des sols et préserver la qualité de l'eau. Sa variante inclut l'absence totale de fertilisation minérale et organique sur les prairies et habitats remarquables.

Plus d'infos au 04 98 10 43 73.

Salon international du tourisme de Nice

La Communauté de Communes Cœur du Var sera présente au sein de l'espace Var lors du prochain salon du tourisme international qui doit se dérouler le 13 et le 14 novembre prochain à l'hôtel Négresco de Nice. Comme en 2009, sera présentée l'offre de loisir et d'hébergement du territoire Cœur du Var.

Service à la personne

Pour une permanence des soins sur le territoire de Cœur du Var

Plein feux sur la Maison Médicale de Garde



La Maison Médicale de Garde (MMG), installée au Luc, supplée le cabinet médical traditionnel lorsque celui-ci est fermé le week-end. Ouverte depuis deux ans, elle assure une permanence continue des soins pour l'ensemble des habitants de Cœur du Var. Seule condition : composer le 15 avant tout déplacement.

La Maison Médicale de Garde, basée sur la commune du Luc, a ouvert ses portes en avril 2008. Comme l'explique avec simplicité Nicolas Riant, médecin et président de l'association "Permanence Médicale Cœur du Var", "c'est un cabinet médical classique". Sa particularité ? Être ouverte le samedi, le dimanche et les jours fériés, lorsque justement les cabinets médicaux des médecins généralistes sont fermés. Une différence toutefois : avant de vous y rendre, vous devez absolument composer le 15 sur votre téléphone. Un médecin régulateur décide, à partir des symptômes décrits et en fonction de la gravité de

la situation, de vous aiguiller soit vers le service des urgences d'un hôpital, soit vers la Maison Médicale de Garde. L'objectif de la MMG n'est pas de concurrencer les services d'urgence des hôpitaux mais bien de les alléger d'un certain nombre de cas dont la pathologie ne mérite pas des moyens médicaux importants. Mais l'inverse est aussi vrai. "Nous voulons éviter autant que possible, prévient Nicolas Riant, l'arrivée à la MMG de patients avec des pathologies graves qui ne seraient pas en adéquation avec les moyens dont nous disposons sur place. Nous ne pouvons pas traiter des gens touchés par un infarctus. Les amener ici serait une perte

de temps et le temps dans ce genre de situation est vital. Le médecin présent dans la Maison Médicale de Garde est seul, il n'a pas d'équipe médicale. Il est capable de faire de la petite traumatologie, de la suture, mais pas d'intervention importante". Donc avant de se rendre à la Maison Médicale de Garde, toujours composer le 15 !

Les soins pris en charge par la MMG

Les soins pris en charge par la Maison Médicale de Garde sont les mêmes que ceux prodigués par le médecin de famille à savoir les crises de gastroen-

térites, les fièvres de l'enfant, les otites, la petite traumatologie, les coupures superficielles, les entorses légères, etc. La MMG maintient une permanence des soins et à ce titre les tarifs pratiqués sont conventionnels et correspondent à ceux fixés pour le week-end et les jours fériés sans dépassement.

2500 consultations par an

La Maison Médicale de Garde Cœur du Var ne prend jamais de vacances et est ouverte

tous les week-ends et jours fériés tout au long de l'année, mois d'août compris. Pour assurer ces permanences une quinzaine de médecins se sont inscrits à l'association "Permanence Médicale Cœur du Var". Chacun effectue entre 10 et 15 gardes par an selon ses disponibilités. En moyenne dans l'année la MMG réalise 2500 consultations sur une centaine de jours ouvrés. Par jour de vacation un médecin peut recevoir entre 10 et 30 patients. Le 26 décembre 2009 avec 45 patients fait figure de record.

Témoignage d'une habitante de Cœur du Var

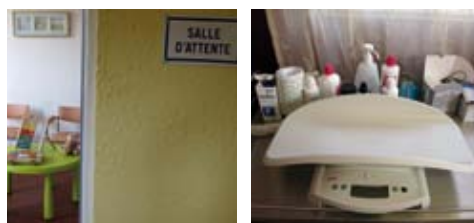
Aude est maman de trois enfants et vit au Thoronet. Ces dernières semaines, elle s'est rendue plusieurs fois à la Maison Médicale de Garde de Cœur du Var. "C'est à l'image d'un cabinet médical normal, explique Aude, propre, facile à trouver, facile à se garer et bien indiqué. J'ai appelé le 15 qui m'a orienté aussitôt vers cette structure que je ne connaissais pas. Avant j'étais obligé d'aller à Draguignan, sans compter le temps d'attente ce qui, avec des enfants, n'est pas toujours facile. Le service de la Maison Médicale de Garde est pratique et les médecins qui y exercent sont efficaces. Si on attend 20 minutes, c'est bien le maximum. En plus elle se trouve à proximité de chez moi ce qui est plutôt rassurant".

Petit historique de la MMG Cœur du Var

Le projet de Maison Médicale de Garde en Cœur du Var remonte à la précédente mandature. Pour mettre en place ce nouvel outil de santé il a été fait appel à des professionnels : Nicolas Riant médecin à SOS Médecins et surtout président de l'association en charge de la Maison Médicale de Garde de Hyères et Gilles Viudes, chef de service des urgences de l'hôpital d'Hyères. Après études, il s'avère que l'échelon d'intervention le plus pertinent est celui de la Communauté de Communes. Une association, "Permanence Médicale Cœur du Var", est alors mise sur pied avec pour président Nicolas Riant. En 2008 l'association signe une convention avec le président de la Communauté de Communes, Claude Ponzo. Cœur du Var prend en charge les locaux de la Maison Médicale de Garde dans le cadre d'une convention de mise à disposition avec l'Hôpital Local Départemental ainsi que des frais annexes. L'ouverture de ce nouvel accueil de santé, en avril 2008, offre désormais aux 11 communes de la Communauté une permanence des soins qui jusqu'à présent avait fait défaut. En juillet 2009, l'Agence Régionale de la Santé donne un coup de pouce à l'association en

lui attribuant une aide de 24000 €. Grâce à cet apport précieux, la Maison Médicale de Garde de Cœur du Var a renforcé son niveau d'équipement et de sécurité en se dotant d'un ECG, d'un défibrillateur, d'oxygène...

De son côté, la Communauté de Communes Cœur du Var participe annuellement au fonctionnement de la Maison Médicale de Garde en prenant en charge certaines dépenses pour un montant total de 7200 €.



Comment ça marche ?

Vous, ou un de vos proches, êtes confrontés à un problème de santé mais c'est le week-end et le cabinet de votre médecin généraliste est fermé.

Composer le 15

Accessible 24h sur 24, depuis un téléphone fixe ou mobile, le 15 est un numéro de téléphone unique par département. Il donne directement accès au Samu (service d'aide médicale urgente) et l'appel est gratuit.

C'est à partir de ce service et selon la gravité de vos symptômes que vous serez orientés soit vers un service d'urgence d'hôpital soit vers la Maison Médicale de Garde.

Où se trouve la Maison Médicale de Garde ?



Sur la commune du Luc, quartier Précourmin, à côté de l'Hôpital Local Départemental non loin du centre

commercial Leclerc. On y accède par la D97.

Les heures d'ouverture (toute l'année)

Le samedi de 12h00 à 24h00

Le dimanche et les jours fériés de 8h00 à 24h00

Combien ça coûte ?

Une fois que vous êtes orientés vers la Maison Médicale de Garde, la visite s'effectue comme dans un cabinet classique. Vous devez être munis de votre carte vitale. Les honoraires sont les mêmes que ceux pratiqués par le médecin de famille le week-end. La Maison Médicale de Garde ne pratique pas de dépassement d'honoraires.

Natura 2000

A la découverte d'une flore et d'une faune confrontées aux situations extrêmes

Le lac Redon, mare temporaire géante

Le lieu en lui-même ne présente, à première vue, rien de spectaculaire. Et pourtant, Le site Natura 2000 du lac Redon fourmille de vie. Sa diversité biologique est même remarquable, renfermant quelque 300 espèces animales et végétales dont certaines très rares, comme l'Armoise de Molinier.



La Communauté de Communes Cœur du Var est structure animatrice du site Natura 2000 "Lac Redon, Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cogne" depuis 2008. A ce titre, elle souhaite sensibiliser et responsabiliser les habitants de Cœur du Var sur les enjeux écologiques, les objectifs de conservation et les mesures de gestion concernant les sites et leurs abords.

Des mares temporaires géantes

Le marais de Gavoty et les lacs Redon et Bonne Cogne respectivement situés sur les communes de Besse s/Issole,

Flassans s/Issole et Gonfaron, au Cœur du département du Var, sont trois lacs temporaires méditerranéens. Si le massif des Maures à proximité est principalement cristallin, ces zones humides se trouvent dans la Provence calcaire et se constituent dans des dépressions à fond plat et argileux. Le lac Redon est donc une vaste dépression, peu encaissée et entourée de collines de faible relief, à pentes douces et en partie boisées.

Soumis aux conditions climatiques

Le lac Redon est considéré comme une mare temporaire parce qu'il alterne

des périodes humides avec des périodes sèches. L'eau de pluie constitue sa principale source d'inondation, elle arrive par ruissellement des collines qui l'entourent. Pour que le niveau de l'eau soit conséquent les pluies doivent être importantes. La hauteur d'eau peut alors atteindre les 2 mètres dans la partie la plus profonde et le lac s'étendre sur 3 hectares. La vidange du lac se fait uniquement par évaporation. La période pendant laquelle le lac est inondé varie donc selon l'intensité des pluies puis de l'intensité de la sécheresse. L'originalité et la beauté de ce type de paysage, c'est qu'il change, se transforme radicalement selon qu'il pleuve ou au contraire que les saisons

sèches se succèdent. Toutefois une évolution sensible du climat a été constatée depuis quelques décennies : les périodes de pluies se font plus rares. Aujourd'hui le lac ne se met plus en eau systématiquement chaque année.

Survie dans des conditions extrêmes

Du fait de l'alternance de périodes d'inondations et d'assèchement cette mare temporaire géante concentre une flore et une faune adaptées à des conditions extrêmes et de fait rares et endémiques. Aussi étonnant que cela puisse paraître, dans ces conditions difficiles, la vie est abondante et incroyablement diversifiée. Ainsi chacune des trois retenues d'eau (marais de Gavoty,

lacs Redon et Bonne Cougne) a sa faune spécifique, seul un petit nombre d'espèces leur sont communes. Sur le lac Redon, 19 habitats naturels différents ont été recensés avec une flore et une faune d'une grande richesse et malheureusement souvent menacées comme l'exceptionnelle Armoise de Molinier.

Lors des périodes de sécheresse, la vie aquatique s'adapte à ce nouveau milieu sous la forme de graines, de bulbes, de rhizomes ou d'œufs, attendant les nouvelles pluies pour s'épanouir à nouveau. La sécheresse, plus qu'un handicap participe au processus de reproduction de cette vie si particulière des mares temporaires et dessine un monde à la fois fragile et d'une incroyable créativité.

Une biodiversité remarquable et remarquée

La biodiversité du marais de Gavoty et des lacs Redon et Bonne Cougne est très riche. Ont ainsi été recensés et répertoriés :

- 7 habitats d'intérêt prioritaire ou communautaire,
- 34 espèces floristiques rares ou menacées,
- 6 espèces de characées (plantes chlorophylliennes aquatiques) de rareté nationale, européenne ou mondiale,
- Plus de 420 espèces d'invertébrés,
- 3 espèces phares de reptiles et amphibiens dans le Var (tortue d'Hermann, tortue cistude d'Europe, pélobate cultripède),
- 3 chiroptères,
- De nombreux oiseaux aquatiques migrants, etc.



L'Armoise de Molinier

Le lac Redon et le lac Gavoty sont les seuls sites au monde où pousse l'Armoise de Molinier, plante protégée et découverte dans les années 60. Contrairement aux autres armoises présentes dans les milieux secs, l'armoise de Molinier offre la particularité d'être la seule à pousser dans les milieux humides. Son habitat est caractérisé par une période d'inondation souvent longue, de l'automne au printemps, soit une période qui peut aller de 6 à 9 mois, mais elle peut aussi survivre lors de longues périodes de sécheresse dépassant même l'année. L'agriculture a participé activement à son reflux puisque l'armoise de Molinier occupait auparavant un périmètre plus étendu. Au lac Redon, elle pousse principalement le long de l'enroche-

ment artificiel situé à l'ouest du lac à la fois les pieds dans l'eau et collée aux pierres.

A noter que l'Armoise de Molinier abrite la larve de l'*Agrilus lacus*, un petit bupestre autre espèce endémique des mares temporaires du centre Var.

Précautions de base dans un milieu fragile pour les promeneurs et randonneurs

Prenez soin, si vous venez à vous promener autour du lac Redon de :

- Ne pas dégrader le milieu.
- Ne pas prélever les nombreuses espèces protégées.
- Ne pas piétiner les armoises.
- Ne pas déposer d'ordures.
- Respecter les cabanons refuges pour les chauves-souris.

9 balades pour (re)découvrir notre territoire



Dans le cadre de la semaine varoise de la randonnée pédestre, Cœur du Var en partenariat avec une association de marcheurs et la municipalité du Thoronet organise 9 balades accompagnées et gratuites pour découvrir ou redécouvrir les richesses patrimoniales et naturelles du territoire.

Du 9 au 17 octobre prochain, le Var fête les randonneurs. Cette initiative portée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Var et l'Agence de Développement Touristique Var Tourisme avec l'aide des associations de randonneurs et des offices de Tourisme propose sur l'ensemble du département 160 balades gratuites et accompagnées pour tous les publics, des promeneurs du dimanche jusqu'aux plus férus de marche. L'objectif de cette manifestation est de mettre à l'honneur l'exceptionnel patrimoine naturel de notre département ainsi que son patrimoine bâti, avec ses grandes œuvres comme l'ab-

baye du Thoronet ou plus modestement mais non sans émotion les nombreuses traces de la vie rurale laissées par nos aïeux : fours à cade, moulins, bories, canaux, etc.

Cœur du Var, terre de marcheurs

Depuis 2006 la Communauté de Communes Cœur du Var participe à cette manifestation. Elle planifie les sorties, s'occupe des inscriptions aux randonnées, prépare des collations (jus de fruit, biscuits) servies à l'arrivée de certaines balades ou profite parfois de l'occasion pour offrir une petite dégustation de vins rosés du terroir (princi-

palemment pour certaines randonnées à la journée).

A chaque nouvelle édition les randonnées sont pour partie renouvelées. Environ 300 personnes participent à ces sorties ce qui représente environ 10% des marcheurs de l'ensemble de la semaine varoise de la randonnée pédestre.

Des balades et des accompagnateurs

Au menu des réjouissances 2010 sur le territoire Cœur du Var, sont proposées 9 balades toutes gratuites et accompagnées. C'est le plus de ces randonnées, être accompagné, guidé par une per-

sonne qui connaît les petites histoires des lieux, la géologie des sites traversées, qui sait lire un paysage, vous parler des cultures d'antan, vous mener sur des promontoires où les vues sont à couper le souffle ou encore vous initier aux pratiques d'antan des bergers provençaux.

Les Randonneurs Cannetois

Sept promenades sur neuf sont assurées par les Randonneurs Cannetois. Présidé par Jacques Coulomb, cette association dynamique compte 180 adhérents. Toute l'année, hors été, elle



Jacques Coulomb et Jean Sauvaire, membres des Randonneurs Cannetois

propose des sorties : les jeudis sont réservés aux promenades courtes de 2 à 3 heures, les dimanches aux randonnées d'une journée dans le Var ou dans les départements limitrophes. La semaine varoise de la randonnée pédestre est l'occasion de faire de belles rencontres. Vous croiserez sans doute le chemin de Jean Sauvaire si vous choisissez une des deux randonnées qu'il accompagne et anime à l'occasion de la manifestation. Ce membre de l'association cannetoise a le brevet fédéral, tout comme son président, ce qui l'habilite à animer des randonnées ou à accompagner les enfants des écoles. Il est aussi formateur pour le compte de la Fédération Française de Randonnée pédestre. Il a une faconde toute méridionale, mais ses connaissances encyclopédiques et son bonheur à partager transforment la randonnée en un voyage savoureux à travers le temps et les paysages.

Sylvie et Marc Leborgne, à la découverte du Thoronet

Qui mieux que Sylvie Leborgne, adjointe au maire au Thoronet où elle a en charge les écoles, le tourisme, la culture et l'environnement pour vous



Cette borne, sans doute centenaire, marque la délimitation physique entre les trois communes du Luc, de Gonfaron et de Flassans.

accompagner dans la découverte des trésors de sa commune. Avec son mari, elle vous accompagne dans deux belles randonnées d'une demi-journée sur la route des hameaux de l'Argens et à l'assaut des Ubacs d'où le panorama est à couper le souffle. Sylvie Leborgne est aussi présidente de l'association "Sport et Nature" et elle pratique tous les sports de plein air. Participer à la semaine varoise de la randonnée pédestre coulait de source. "Je suis passionnée par le patrimoine de notre commune, explique t-elle. L'envie de communiquer, de faire partager, tout cela amène forcément à ce genre d'activités". Rendez-vous est pris pour la semaine varoise de la randonnée pédestre du 9 au 17 octobre prochain !

Semaine varoise de la randonnée pédestre au Cœur du Var

Toutes les randonnées mentionnées ci-dessous sont gratuites. Pour participer il vous suffit de réserver votre place au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var au numéro de téléphone suivant : 04.98.10.43.50. Avertissement : les animaux ne sont pas admis lors de ces sorties. Plus d'infos sur www.coeurduvar.com

LE THORONET

Les hameaux de l'Argens

Samedi 9 octobre

Départ : 13h. Durée : 4h. Distance : 11 km. Dénivelé : 100 m. Difficulté : moyenne. Accompagnateurs : Sylvie et Marc Leborgne.

GONFARON

La ronde des Montauts

Dimanche 10 octobre

Départ : 9h. Durée : 5h30. Distance : 15 km. Dénivelé : 450 m. Difficulté : difficile. Prévoir un pique nique. Accompagnateur : J. Sauvaire des Randonneurs Cannetois.

LE CANNET DES MAURES

La plaine des Maures, dernière

plaine sauvage du Var

Lundi 11 octobre

Départ : 9h. Durée : 4h. Distance : 13,2 km. Dénivelé : 125 m. Difficulté : moyenne. Prévoir un pique-nique. Accompagnateur : G. Debuire des Randonneurs Cannetois.

LE LUC

L'Oppidum de Meren

Mardi 12 octobre

Départ : 9h. Durée : 3h. Distance : 10 km. Dénivelé : 410 m. Difficulté : moyenne. Accompagnateur : G. Pretot des Randonneurs Cannetois.

LE THORONET

La Colline des Moines

Mercredi 13 octobre

Départ : 9h. Durée : 5h. Distance : 18 km. Dénivelé : 600 m. Difficulté : difficile. Accompagnateur : J. Coulomb des Randonneurs Cannetois.

LE LUC

Les balcons du pays Lucois

Jeudi 14 octobre

Départ : 9h. Durée : 4h30. Distance : 14,5 km. Dénivelé : 520 m. Difficulté : moyenne. Prévoir un pique-nique. Accompagnateur : J. Coulomb des Randonneurs Cannetois.

GONFARON

Les crêtes de la Roche d'Enfer

Vendredi 15 octobre

Départ : 9h. Durée : 6h. Distance : 18 km. Dénivelé : 465 m. Difficulté : difficile. Prévoir un pique-nique. Accompagnateur : J. Sauvaire.

LE CANNET DES MAURES

La légende d'Entraigues

Samedi 16 octobre

Départ : 9h. Durée : 4h30. Distance : 15 km. Dénivelé : 350 m. Difficulté : moyenne. Prévoir un pique-nique. Accompagnateurs : J.L. Quere et S. Caulier.

LE THORONET

Les Ubacs

Dimanche 17 octobre

Départ : 14h. Durée : 2h30. Distance : 6,8 km. Dénivelé : 325 m. Difficulté : moyenne. Accompagnateurs : Sylvie et Marc Leborgne.

Agenda

Octobre

Du 1^{er} au 4

2^{ème} rencontre des peuples indigènes.

Tables rondes, expos, films, concert, théâtre. Salle du Recoux. 06.87.16.00.05. Le Cannet des Maures

Samedi 2

Théâtre. Salade de nuit de Christian Dob.

Salle des fêtes. 04.98.12.05.80. Cabasse

Soirée guinguette.

Repas dansant. Salle Daumier. 06.13.76.02.15. Carnoules

Bal des vendanges avec

Jérémy Buirette, champion du monde d'accordéon. 21h. Salle Gavoty. 04.94.37.00.50. Flassans s/Issole

Le 2 et le 3

Exposition les couturières de Gaspard.

Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Dimanche 3

Vide grenier.

Parc de la mairie. 06.34.48.31.77. Le Cannet des Maures

Mercredi 6

Conférence. La vie et l'œuvre de Pierre Mac

Orlan. 18h30. Bibliothèque. 04.94.01.90.72. Carnoules

Du 6 au 10

Exposition. Peintures.

10h/12h et 15h/18h. Salle des Maquisards. 04.94.78.30.05. Gonfaron

Vendredi 8

Conférence. La vallée du Piémont.

18h. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

Samedi 9

Macaronade.

Daube, pâtes et repas dansant. Salle Daumier. 06.13.76.02.15. Carnoules

Repas dansant des vendanges.

Salle Berthoire. 06.01.78.21.78. Pignans

Le 9 et le 10

Salon des antiquaires.

Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Dimanche 10

Fête des châtaignes.

Castagnades, marché artisanal. Animations de rue. Repas à 12h. 04.94.60.00.93. Le Mayons

Du 11 au 26

Salon de peinture

d'automne. Vernissage le 15. Vieux moulin. 04.94.33.22.94. Pignans

Vendredi 15

Musique actuelle.

Yoanna, chanteuse accordéoniste. 5 €. 20h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Du 15 au 29

Exposition. "Nue Art

Nature". Photographies de Franck Olivas. Salle Daumier. 06.06.42.13.48. Carnoules

Samedi 16

Grenier dans la rue

avec l'UCAL. 04.94.47.96.88. Le Luc

Le 16 et le 17

Bourse de l'horlogerie

ancienne. 9h/12h et 14h30/17h. Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Dimanche 17

Fête de la châtaigne.

Castagnades et marché artisanal. Place de la Victoire. 04.94.78.30.05. Gonfaron

Thé dansant

avec l'orchestre Galaxie. 10 €. 14h30. Gymnase. 06.15.42.21.49. Le Luc

Fête des châtaignes.

Castagnades, marché artisanal. Animations de rue. Repas à 12h. 04.94.60.00.93. Les Mayons

Jeudi 21

Thé dansant.

10 €. Salle Latour. 04.94.33.51.06. Puget-Ville

Foire d'automne.

04.94.13.82.00. Puget-Ville

Vendredi 22

Halloween

avec les parents d'élèves. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

Le 22 et le 23

Festival du rire.

Soirées jeunes talents du rire. Salle des fêtes. 04.94.80.27.92. Cabasse

Samedi 23

Repas avec l'UCB.

Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

Loto du jumelage.

04.94.33.51.06. Puget-Ville

Dimanche 24

Loto

avec le Club de la Gaité. 15h. Salle du Recoux. 04.94.60.88.53. Le Cannet des Maures

Fête de la châtaigne.

Castagnades et marché artisanal. Place des Ecoles. 06.01.78.21.78. Pignans

Mardi 26

Au théâtre de l'âme

russe. Spectacle gratuit. 20h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Jeudi 28

Cinéma.

5 €. Salle du Recoux. 04.94.50.35.20. Le Cannet des Maures

Vendredi 29

Journée publicitaire

organisée par le 3^{ème} âge. Vieux moulin. 04.94.48.86.81. Pignans

Samedi 30

Opérette avec l'Ecole

Lyrique de Sanary. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

Loto des vendanges

avec l'ASCP. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 31

Après-midi dansant

avec le Club du 3^{ème} âge. 15h. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

MÉDIATHÈQUE DU CANNET DES MAURES

04 94 50 35 20

Du 1^{er} au 27 octobre : Exposition.

Œuvres de Nicole Cabrelier. Vernissage le 8 à 18h30.

Mardi 12 octobre : Animation des

livres et des bébés. 9h15 et 10h.

Mardi 26 octobre : Conférence

sur la gravure. 18h.

Du 29 octobre au 25 novembre, la

médiathèque se met aux couleurs de l'Inde.

Vendredi 29 octobre : De la

musique et des bébés avec le Duo SAAJ. 9h15 et 10h sur inscriptions.

Du 29 octobre au 5 novembre :

Exposition. Les instruments de musique indiens. Vernissage le 29 à 18h30 avec concert découverte du Duo SAAJ.

Mardi 2 novembre : Animation

des livres et des bébés. 9h15 et 10h.

Ateliers culinaires adultes/ado.

14h et 16h.

Conférence de Didier Colin.

L'influence de la musique indienne chez les Beatles. 18h30.

Mercredi 3 novembre : Ateliers

culinaires en famille. 14h et 16h.

Vendredi 5 novembre : Star en

Inde. Documentaire sur les stars du Bollywood présenté par son réalisateur Yves Billon. 20h30.

Mardi 9 novembre : Ciném'art.

Dance of the wind de Rajan Khosa. 20h30.

Mercredi 10 novembre : Les

petits matins du monde en Inde. Documentaire. 15h30.

Du 16 au 25 novembre :

Exposition Samada. Vernissage commentée le 16 à 18h30 suivi d'une conférence de Patrice Favaro sur l'Inde.

Vendredi 19 novembre : Soirée

conte avec la conteuse danseuse Nathalie Le Boucher. 20h30.

Mardi 23 novembre : Voyage en

Inde. Documentaire. 18h30.

Du 26 novembre au 15 décembre

Exposition. Sculptures. Œuvres de Brigitte Berthelot-Lecoite. Vernissage le 26 à 18h30.

Vendredi 3 décembre : Concert

découverte. Kassandre, chanson française. Gratuit. 18h30.

Mardi 7 décembre : Animation

des livres et des bébés. 9h15 et 10h.

Du 17 décembre au 7 janvier :

Exposition de Noël.

Agenda

Novembre

Vendredi 5

Repas des vendanges avec le 3^{ème} âge. Vieux-moulin. 04.94.48.86.81. Pignans

Samedi 6

Loto des baladeurs Carnoulais. 15h. Salle Daurier. 04.94.28.33.62. Carnoules

Loto des commerçants.

20h30. Salle Renan. 04.94.47.96.88. Le Luc

Loto de l'APAC. 20h. Salle Latour. 04.94.48.30.36. Puget-Ville

Repas dansant avec le comité de jumelage. 04.94.33.51.06. Puget-Ville

Le 6 et le 7

Salon de la poupée et du jouet ancien avec Ma Mie Poupée. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 7

Repas coquillages avec les Amis de Besse. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

Mercredi 10

Fête de la St Martin avec l'école allemande de l'EAA-LAT. Cortège et embrasement. 18h. Salle du petit foyer. 06.34.48.31.77. Le Cagnet des Maures

Le 12 et le 13

Théâtre. La Chambre Mandarine de Robert Thomas par la Cie Le Cagnet Théâtre. 20h30. Salle du Recoux. 06.11.58.54.11. Le Cagnet des Maures

Samedi 13

Baletti traditionnel. 21h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Du 13 au 21

Foire aux santons. 06.13.76.02.15. Carnoules

Dimanche 14

Spectacle proposé par les 4 saisons. Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Loto de Ski Passion. 17h. Salle polyvalente. 06.71.20.07.80. Gonfaron

Du 15 au 30

Exposition. Potiers de terre de Provence. Vernissage le 15 à 18h30. 14h/17h. Salle Renan. 04.94.60.74.51. Le Luc

Mardi 16

Conférence. Bernard Palissy, céramiste et savant, créateur des poteries jaspées par Madeleine Léger. 18h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Vendredi 19

Imaz'elia. Musiques nomades imaginaires. 5 €. 20h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Du 19 au 22

Le Goût des terroirs. Salon de la gastronomie française. Concours d'œnologie et de cuisine, atelier de cuisine, animations, jeux... La Retrache. 6 € et gratuit -16 ans. 04.94.60.74.51. Le Luc

Samedi 20

Des maux en l'ère. Spectacle de l'humoriste Leny Sellam. Entrée libre sur réservation. 21h. Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole
Soirée Beaujolais Nouveau. Dîner dansant animé par l'orchestre Love Accord. A partir de 18h45. Salle du Recoux. 06.65.21.81.21. Le Cagnet des Maures
Loto du Téléthon. Salle Berthoire. 04.94.33.22.94. Pignans

Le 20 et le 21

Bourse aux jouets. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 21

Repas et bal avec le Club du 3^{ème} âge. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole
Loto de Handisport Cœur des Maures. 17h. Salle polyvalente. 06.60.27.35.37. Gonfaron

Thé dansant. 10 €. 14h30. Gymnase. 06.15.42.21.49. Le Luc

Mercredi 24

Conférence. La grande peste de Marseille. 18h30. Bibliothèque. 04.94.01.90.72. Carnoules

Samedi 27

Les calendales. Traditions culturelles en Provence. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole

Repas dansant avec l'USCC Football. 06.43.64.38.65. Carnoules

Repas dansant du Téléthon. Salle Berthoire. 04.94.33.22.94. Pignans

Dimanche 28

Loto avec les 4 saisons. 15h. Salle polyvalente Besse s/Issole
Repas de Noël avec animation dansante. Salle Latour. 06.32.33.49.71. Puget-Ville

Décembre

Jusqu'au 5

Exposition. Potiers de terre de Provence. 14h/17h. Salle Renan. 04.94.60.74.51. Le Luc

Vendredi 3

Loto du Téléthon. 06.32.33.49.71. Puget-Ville

Le 3 et le 4

Animations du Téléthon.

Du 3 au 5

Foire aux santons. 04.94.33.51.06. Puget-Ville

Dimanche 5

Marché de Noël dans les rues. Spectacles enfants. Carnoules

Loto du Téléthon.

15h. Salle polyvalente. 04.94.78.30.05. Gonfaron

Samedi 11

Loto des commerçants. 20h30. Salle Renan. 04.94.47.96.88. Le Luc

Marché de Noël de 9h à 12h. Ecole Leï Cigalos. 04.94.48.32.71. Puget-Ville

Le 11 et le 12

Marché de Noël.

04.94.37.00.50. Flassans s/Issole

Marché de Noël.

06.34.48.31.77. Le Cagnet des Maures

Dimanche 12

Concert classique.

Œuvres de Jean-Baptiste Pergolèse. 15h. Eglise. Le Cagnet des Maures
Foire d'hiver. 9h.

04.94.60.74.51. Le Luc

Mardi 14

Loto de Noël avec le Club Automne. 06.32.33.49.71. Puget-Ville

Vendredi 17

Loto des donateurs de sang. 20h. Salle du Recoux. 04.94.73.89.05.

Le Cagnet des Maures
Théâtre. Et Dieu créa les folles de Corinne Natali. 5 €. 20h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Samedi 18

Veillée des santons.

Eglise. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Loto de l'ACVG. 14h30.

Salle Gavoty. Flassans s/Issole
Marché de Noël. Place de la Victoire. 04.94.78.30.05. Gonfaron

Le 18 et le 19

Soirée Calendale par Rescontre Prouvencau. Salle Latour. 06.80.33.45.94. Puget-Ville

Dimanche 19

Concert de Noël.

Ensemble Gospel du Var. Entrée libre. 18h. Eglise. Flassans s/Issole
Loto de l'UASR. 15h. Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Loto du Football Club.

17h. Salle polyvalente. 06.81.30.27.71. Gonfaron

Les Balkanes. Chants de Noël en Bulgarie. Entrée libre. 15h. Eglise. 04.94.60.74.51. Le Luc

Du 22 au 24

Noël en centre ville. 04.94.60.74.51. Le Luc

Jeudi 23

Cinéma. 5 €. Salle du Recoux. 04.94.50.35.20. Le Cagnet des Maures

Vendredi 24

Crèche vivante. Défilé en costumes provençaux, animaux, vin chaud et les 13 desserts. 18h. 04.94.60.00.93. Les Mayons

BALADES NATURE AU CŒUR DU VAR

Partez à la découverte des espaces naturels de Cœur du Var en compagnie de guides passionnés. Cette année Luc Blaison de l'Office National des Forêts et Nicolas Jardé du village des tortues vous accompagnent. 3 sorties au programme :

- Histoire d'arbres, balade dans les châtaigneraies domaniales des Mayons, le 7/10/2010 et le 14/10/2010 à 14h.
- La tortue d'Hermann, emblème de la plaine des Maures, balade dans le monde méconnu de la tortue d'Hermann, le 2/10/2010 14h.

Tarif adulte 5 €. Durée 3 heures. Renseignements au 04.98.10.43.50. Réservation obligatoire. Plus d'infos sur www.coeurduvar.com

Evènements à la une

En octobre **Fêtes de la châtaigne** à Gonfaron, aux Mayons et à Pignans

Le 22 et le 23 octobre **Festival du rire** à Cabasse

Du 19 au 22 novembre **Salon le goût des terroirs** au Luc

Le 18 décembre **La veillée des santons** à Besse s/Issole

